



Ouagadougou, le 08 mars 2016

Aux

**Messieurs les Ministres
de l'Environnement, de l'économie Verte et du Changement Climatique ;
des Transports de la mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière**

Objet : Appel pour une contribution équitable de l'industrie aéronautique dans la lutte contre les changements climatiques : *participation au dialogue de l'aviation mondiale à Dakar les 23 et 24 mars.*

Messieurs les Ministres

Dans un esprit de collaboration internationale, l'Accord de Paris de décembre dernier a fixé une nouvelle échéance au niveau mondial : viser à limiter l'augmentation du réchauffement climatique mondial à 1,5°C par rapport aux niveaux de l'ère préindustrielle. La prochaine occasion d'agir pour la lutte contre les changements climatiques au niveau mondial aura lieu en octobre de cette année, lorsque l'Organisation de l'Aviation civile internationale de l'ONU (l'OACI) devra se prononcer, à l'occasion de son Assemblée¹, sur des propositions d'une « mesure fondée sur le marché » (MFM) visant à faire face aux émissions de carbone des vols internationaux. Dans la perspective de cette réunion, nous vous exhortons à continuer à promouvoir activement une ambition internationale forte dans la lutte contre les changements climatiques.

L'aviation internationale contribue de manière significative aux émissions de gaz à effet de serre, émettant plus de CO₂ que les 129 pays les moins polluants réunis. Si ses émissions continuent d'augmenter tandis que d'autres secteurs réduisent leur empreinte carbone, notre budget carbone sera largement dépassé en 2050, compromettant ainsi le bon travail effectué à Paris. La décision de l'OACI en octobre est notre meilleure chance de faire plafonner cette augmentation, en termes nets, et de s'accorder sur une clause qui permettrait d'augmenter le niveau d'ambition au fil du temps, afin d'aligner l'aviation sur le reste des efforts mondiaux. L'OACI a pris presque 20 ans pour en arriver là ; nous ne pouvons-nous permettre d'autres retards.

L'Assemblée approchant, nous voudrions vous demander personnellement de prendre un rôle actif dans ce processus afin de garantir un ferme engagement des ministères du Transport et de l'Environnement au niveau national. Au niveau international, nous vous exhortons à envoyer une délégation de responsables issus de vos ministères au prochain événement incontournable du calendrier lié à la MFM : le Dialogue de l'Aviation mondiale² qui se tiendra au Sénégal, les 23 & 24 mars. Ces réunions constituent une occasion manifeste de s'engager aux côtés d'autres pays afin de garantir le succès de la MFM.

¹ L'Assemblée de l'OACI aura lieu du 27 septembre au 7 octobre à Montréal. Pour plus d'informations, consulter :

<http://www.icao.int/Meetings/a39/Pages/default.aspx>

² GLAD en anglais - les GLAD constituent une plate-forme permettant aux Etats et aux parties prenantes de donner leur avis à l'OACI sur les propositions MFM. Pour plus d'informations, consulter: <http://www.icao.int/Meetings/GLADs-2016/Pages/default.aspx>

Nous tenons à ce que la MFM contribue considérablement et positivement à l'effort climatique mondial, et particulièrement :

- Que l'objectif de 1,5°C des Accords de Paris soit reconnu, qu'il y ait un accord sur l'objectif d'une croissance neutre en carbone d'ici 2020 pour le secteur de l'aviation internationale, et qu'il y ait un mandat pour revoir l'ambition à la hausse au fil du temps, en cohérence avec une répartition équitable de l'effort pour atteindre l'objectif de 1,5°C
- Que des crédits de haute qualité uniquement soient éligibles pour faire partie des MFM. Ils devraient être réels, supplémentaires, permanents et vérifiés et satisfaire à des critères environnementaux et sociaux solides, afin qu'ils puissent contribuer au développement durable. Les crédits issus de projets impliquant des combustibles fossiles, des installations hydroélectriques de plus de 20MW, des destructions d'HFC-23 et du nucléaire ne devraient pas être autorisés au sein de la MFM.
- Qu'il y ait un accord sur un système de MRV robuste, afin d'assurer la transparence sur les niveaux réels d'émissions du secteur de l'aviation internationale et qu'il y ait des dispositions précises pour éviter que des crédits de réduction d'émissions soient utilisés plus d'une fois pour éviter un double comptage, comme l'exige l'Accord de Paris.
- Que les biocarburants uniquement durables soient reconnus

Nous espérons que vous vous engagerez dans le processus afin de garantir le succès de l'Assemblée de l'OACI et nous espérons sincèrement pouvoir travailler en étroite collaboration avec votre département au Burkina Faso et au-delà, jusqu'à l'échéance de Montréal.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre/Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Les ONG nationales signataires :

1-Association Faso Enviprotek/AFEP-Burkina,
Président : KIENTORE Koudougou ; Tél 70 996465



2- l'Association « Sauvons l'Environnement, l'Eau Potable et l'Assainissement pour tous/ SEEPAT ; Président, SANOGO Amadou ; Tél 70554404



3-Association Bao Taab Neere pour le développement durable et la sauvegarde de l'environnement/ABTN ; Présidente : TIENDREBEOGO Eliane ; Tél : 70756514



4-Goupement Zero Sachet/GSZ; Président KIENDREBEOGO Samuel Tél : 70302048 ;



5-Association Viim Tiiga/VTG ; Directeur National : ILBOUDO Jonas ; Tél : 70729603 ;

6- Association Beog Koamba ; Président ; COMPAORE Jacques ; Tél : 70118098



Les ONG internationales signataires :

7- Carbon Market Watch



8- Transport & Environment

